

APPEL À PROJETS

EN 2027
METTEZ EN SCÈNE

En Répliques

APPEL À PROJETS SAISON 2027

En Répliques

Association de théâtre et d'improvisation enregistrée au Barreau de Paris

Pour la cinquième fois depuis sa création, En Répliques a l'honneur de vous inviter à présenter vos projets de mise en scène.

QUI ?

Tous les avocats, élèves-avocats, anciens avocats et anciens élèves-avocats peuvent présenter leur projet.

QUOI ?

Votre projet de mise en scène doit consister en une pièce de théâtre.

Il peut s'agir d'une œuvre existante ou d'une création originale.

POURQUOI En Répliques ?

En Répliques met à votre disposition comédiens, techniciens, artistes et consultants.

Nous vous aidons à organiser vos auditions, à budgétiser votre spectacle et à concrétiser vos idées de mise en scène.

Nous vous assistons pour l'organisation des répétitions, et nous vous garantissons une ou plusieurs représentations dans un théâtre parisien.

Nous finançons intégralement votre projet.

QUAND ?

Vous pouvez nous présenter votre projet jusqu'au 10 janvier 2027.

Les représentations auront lieu au second semestre 2027, aux dates décidées en accord avec vous et votre troupe.

COMMENT ?

Vous devez envoyer votre dossier de présentation dans les délais à l'adresse suivante : enrepliques@gmail.com.

Les instructions pour monter votre dossier figurent ci-après.

Si votre projet est retenu, vous serez invité par le Bureau à le présenter et à en discuter les modalités d'exécution, selon vos disponibilités.

Votre projet sera ensuite soumis à l'appréciation du Conseil d'administration, qui pourra vous convier à sa réunion le 19 janvier 2027.

S'il est retenu, vous serez conviés à présenter votre projet lors de l'annonce officielle des projets à l'association, en janvier 2027.

Les auditions puis les répétitions commenceront dans la foulée selon vos disponibilités.

LES CATÉGORIES DE SPECTACLES

L'association distingue quatre catégories de spectacles, et votre projet sera assigné à l'une d'entre elles.

Nous sommes seuls responsables de l'attribution d'une catégorie à votre spectacle.

Cette classification a son importance. En Répliques ne monte chaque année, au maximum, qu'un seul spectacle dans chacune des catégories 1, 3 et 4. En revanche, nous avons la possibilité de monter plusieurs spectacles de catégorie 2.

Concrètement, cela signifie que si votre projet correspond aux critères de la catégorie 2 il aura mécaniquement plus de chances d'être retenu. A l'inverse, s'il correspond aux critères de la catégorie 1, la sélection sera nécessairement plus exigeante.

Le cas échéant, nous serons toutefois ravis de vous aider à adapter votre projet pour le faire passer d'une catégorie à une autre si nécessaire et, bien sûr, si vous le souhaitez.

Catégorie 1 — Spectacle principal
Spectacle nécessitant plus de six mois de répétitions et un budget important.

Catégorie 2 — Spectacle standard
Spectacle nécessitant entre trois et six mois de répétitions.

Catégorie 3 — Spectacle de genre
Spectacle pluridisciplinaire (présence importante de danse, chant, arts du cirque, etc.).

Catégorie 4 — Spectacle exceptionnel
Spectacle mis en scène par un professionnel extérieur à l'association.

LE DOSSIER DE PRÉSENTATION

Votre dossier de présentation devra obligatoirement être constitué des éléments suivants :

1. Vos nom, prénom, et date d'obtention du CAPA ;
2. Votre numéro de téléphone et votre adresse électronique ;
3. Une présentation de l'œuvre (contexte et synopsis) ;
4. Une présentation de vos intentions de mise en scène (message, effets recherchés, décors, musiques, *moodboard*, etc.) ;
5. Une présentation de votre parcours artistique (il n'est pas nécessaire que vous ayez mis en scène par le passé) ;
6. Le nombre de comédiennes et de comédiens requis ;
7. Une estimation du temps de travail requis (entre trois mois et un an) ;
8. Une estimation des postes de dépenses de votre projet, voire, si possible, une estimation du budget nécessaire. Nous pourrons vous aider à déterminer le budget détaillé, si votre projet est retenu.

ENGAGEMENT

En tant que metteur en scène, vous devrez en principe vous rendre à toutes les répétitions et représentations de votre spectacle. Habituellement, le rythme des répétitions est hebdomadaire.

Les projets sont sélectionnés pour être présentés au sein d'une même saison. Un thème sera déterminé par la direction artistique de l'association à l'aune des projets retenus et des autres activités de l'association. Il vous sera demandé de vous y conformer. Le thème est conçu pour ne pas entraver votre créativité, mais au contraire l'enrichir.

Vous et votre troupe serez membres de l'association, avec laquelle vous coopérerez pour la réalisation de votre projet.

Vous devrez veiller à ce que vos comédiens participent à la logistique de toutes les pièces de la saison (déplacement des décors, stockage des accessoires et des costumes, ouverture, *etc.*), selon les indications fournies par les membres responsables de son organisation.

La collaboration entre les metteurs en scène et les troupes participant à différents projets est vivement encouragée tout au long de l'année.

Enfin, et de manière plus générale, la mise en scène constitue un engagement important : il vous revient de veiller à pouvoir le prendre.

INFORMATIONS UTILES

L'association se tient à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier : n'hésitez pas à nous écrire, un des membres de notre direction artistique vous conseillera.

Vous pourrez également vous entretenir avec les membres ayant déjà mis en scène des spectacles avec l'association. Il s'agit de :

Jean-Baptiste Riolacci : *Du Vent dans les Branches de Sassafras,* 2022 ; *Trente jours,* 2025.
Marie Hiesse et Marion Giard : *Les Femmes de Barbe Bleue,* 2022.
Alban Bizieux : *La Réunification des Deux Corées*, 2023.
Rosalie Lechat : *Incendies,* 2023.
Gauthier Doléac : *Lettres à un jeune poète*, 2025.
Armelle Dunand : *La Photo de Papa*, 2025.
Alice Fillion : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, 2026.
Inès Diouri et Charlotte Chambon : *Le Décameron*, 2026.
Alexandre Nicolae : *Le Spectateur condamné à mort*, 2026.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions à l'adresse suivante : enrepliques@gmail.com

crédit photo @dorian_loubiere